

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 7/2023

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mille vingt trois

le 1^{er} février à 17 heures

le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 23 janvier 2023

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe,
FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu,

Absent : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), HOUSSET Raphaël, ROUX
Delphine (pouvoir à GARCIN Valérie)

Secrétaire de séance : BONNIN Gilbert

OBJET : Attribution du marché de travaux de mise en conformité de captage

Le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à concurrence a été publié pour le captage le
16/12/22.

La date et l'heure limite de réception des plis ont été fixées au 27/01/23 à 12h00

Madame le Maire rappelle que la remise des plis a eu lieu et que le Bureau d'Etude Hydrétude
a examiné les différentes offres. La consultation a fait l'objet d'un lot unique

Après analyse des différentes offres par le Bureau d'Etude, il résulte que le lot unique est
attribué à l'entreprise « ALPES DURANCE TRAVAUX » pour un montant **de 54 296.00€**
HT.

Le conseil municipal, l'exposé entendu

AUTORISE le Maire à signer les différents actes relatifs au marché public

Vote : Pour à l'Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire

Valérie GARCIN

